



Règlement local de publicité intercommunal

Grand Lac Communauté d'Agglomération

Plan de zonage Voglans Tome 2.2 – Zonage

Document approuvé en conseil communautaire le 09 décembre 2025

N
1:4000

Sources :
Communes, bâtis, parcelles : DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2023
Réseau routier et ferré : Bd Topo - IGN © 2023

Réalisation : bureau d'études GoPub Conseil
Date de réalisation : 12/11/2025

Légende

Zonage

- ZP1a : secteurs patrimoniaux et paysagers en agglomération hors Aix-les-Bains
- ZP2 : secteurs à dominante résidentielle
- ZP3 : axes structurants de l'unité urbaine de Chambéry
- ZP4a : secteurs à dominante commerciale dans l'unité urbaine de Chambéry hors site inscrit

■ Hors agglomération

■ Voie

■ Parcelle

■ Bâti

■ Commune